



# Les entreprises sociales au Canada

Définitions et modèles



## Entreprises filiales à but lucratif

- Une entité juridique détenue et contrôlée à plus de 50 % par une autre entité juridique
- Les organismes de bienfaisance au Canada sont autorisés à créer et à maintenir le contrôle d'une société distincte et imposable
- On ne sait pas si les OSBL peuvent gérer des sociétés distinctes et imposables

Photo par [charlesdeluvio](#) sur [Unsplash](#)



Dans le module 12 de Change the Game Academy, en plus des idées présentées sur la façon dont les organismes de bienfaisance peuvent s'engager dans des activités pour gagner des revenus, deux modèles organisationnels ont également été présentés, soit les entreprises filiales à but lucratif et les entreprises sociales.

Selon la Banque de développement du Canada, une filiale est une entité juridique qui est détenue et contrôlée à plus de 50 % par une autre entité juridique. À titre de solution possible pour contourner l'interprétation stricte de l'ARC par rapport à ce qui constitue une activité complémentaire ou non pour

les organismes de bienfaisance, les organismes de bienfaisance au Canada sont autorisés à créer et à maintenir le contrôle d'une société distincte et imposable. Il est à noter que les lignes directrices de l'ARC ne sont pas claires quant à la question de savoir si les organismes sans but lucratif peuvent faire de même.

De plus, l'ARC permet à une société de donner jusqu'à 75 % de son revenu annuel à un organisme de bienfaisance, ce qui est également connu comme la limite annuelle de dons de l'ARC. Cela pourrait être une manière pour une entreprise filiale à but lucratif d'un organisme de bienfaisance d'éviter certaines obligations fiscales. Toutefois, ce n'est pas nécessairement une option pour tous les organismes de bienfaisance. Il serait important pour un organisme de bienfaisance d'évaluer la faisabilité de couvrir les coûts et les ressources nécessaires à l'exploitation d'une telle entité, et de déterminer si les compétences, l'expérience et le personnel nécessaires sont disponibles pour gérer une entreprise à but lucratif.



## Les entreprises sociales au Canada

- La production et la vente de biens et/ou de services axés sur le marché afin de poursuivre une mission d'intérêt public
- Longue histoire au Canada
- Il existe différents modèles

Photo par [Leonard Laub](#) sur [Unsplash](#)

ACTIVER LE  
CHANGEMENT

L'autre modèle abordé dans le module 12 de Change the Game Academy est l'entreprise sociale. Les entreprises sociales sont des organisations qui utilisent la production et la vente de biens et/ou de services axés sur le marché pour poursuivre une mission d'intérêt public. Ce concept est loin d'être nouveau au Canada.

Dans un document de travail publié par le projet ICSEM (International Comparative Social Enterprise Models), les auteurs affirment que la finance sociale et les entreprises sociales existaient partout au Canada, bien avant l'émergence du concept contemporain d'« entreprise sociale ».

Le document souligne un point important, soit que les divers modèles d'entreprise sociale que nous voyons aujourd'hui à travers le Canada n'ont pas émergé dans le vide, mais ont été influencés par des contextes régionaux et culturels uniques qui ont eux-mêmes été influencés par certaines forces externes.

Par exemple, au Québec, l'entreprise sociale n'est pas le concept dominant : c'est l'économie sociale qui est le terme le plus reconnu. Les auteurs affirment que l'une des influences exogènes du marché de la finance sociale au Canada est l'Europe continentale, qui a été la plus influente au Québec.

L'économie sociale du Québec a une longue histoire, depuis le 19e siècle, et est officiellement reconnue dans la Loi sur l'économie sociale, qui reconnaît divers types d'entreprises d'économie sociale, y compris les coopératives, les sociétés mutuelles et les organismes à but non lucratif de nature commerciale.

Veillez vous reporter à votre cahier de l'unité 3 pour voir un tableau qui répertorie les divers modèles d'entreprises sociales au Canada, leurs paramètres juridiques et leurs caractéristiques uniques

**Cette vidéo fait partie de la série  
de formations Renforcer l'équité :  
la mobilisation des ressources  
pour l'impact.**

La série est disponible en ligne via la bibliothèque de ressources d'Activer le changement. Cette série a été rendue possible grâce à la collaboration de JNC Consulting et de Change the Game Academy.

